

Développement régional

à la Chambre des communes le 27 avril» alors que nous savons que ce n'est pas tout à fait vrai—qui dit:

Sur une base annuelle, après un sommet voisin de 1,4 milliard selon les projections pour 1989-90, les crédits annuels se stabiliseront. . .

Se stabiliseront, n'est-ce pas une belle expression, monsieur le Président? Malheureusement, elle n'est pas juste dans ce cas, car on dit après:

. . .se stabiliseront à un peu plus d'un milliard par année.

Autrement dit, dans la langue du vrai monde plutôt que dans la novlangue que ce gouvernement utilise pour essayer de vendre son budget, c'est une réduction. C'est même une réduction importante de près de 30 p. 100 entre 1989-1990 et l'année prochaine puis les suivantes, où les dépenses seront de l'ordre du milliard de dollars.

Le ministre est revenu nous dire que, en fait, si l'on compare les cinq années précédentes avec les cinq prochaines, il y a une grosse augmentation. Pourtant, si vous regardez sa comparaison et les articles du budget que le ministre a utilisés pour ses calculs, vous verrez qu'il a exclu le principal programme, le programme de développement industriel et régional, PDIR, dont le comité avait parlé et qui était le principal mécanisme d'acheminement de fonds aux provinces pour les besoins du développement régional. Si on ne tient pas compte de ce programme, le budget des cinq prochaines années paraît excellent, comparé à celui des cinq dernières années. Mais le programme lui-même disparaît. Le gouvernement le laisse disparaître sans tenir compte des énormes avantages qu'il a rapportés aux collectivités du pays et des efforts considérables que ce comité dominé par les conservateurs a faits pour l'améliorer. Malgré tout cela, le gouvernement le laisse disparaître.

Par conséquent, si on regarde le budget de l'année qui commence, les contributions qui seront encore versées dans le cadre de ce programme—parce que certaines ententes actuelles sont pluriannuelles—passeront de 106 millions en 1988-1989 à 68 millions seulement en 1989-1990. En même temps, les fonds versés par le ministère de l'Expansion industrielle régionale dans le cadre des diverses ententes secondaires dont se composent les ententes de développement économique régional conclues avec les provinces diminueront aussi de 10 millions, comparées à l'an passé.

C'est pourquoi une motion comme celle que j'ai proposée est absolument essentielle. Il faut faire savoir au gouvernement que tous ceux d'entre nous qui ne viennent pas des régions métropolitaines du Canada et qui habitent loin de Toronto, Montréal, Vancouver, Winnipeg. . .

M. Halliday: De Windsor.

M. Langdon: Windsor n'est pas plus une métropole que Stratford, le député le sait. Ces régions du Canada demandent que le gouvernement les traite justement. Elles n'exigent pas de faveurs ni de privilèges. Elles réclament avec raison, la justice, l'équité et une chance pour leurs enfants et leurs localités de bénéficier des mêmes occasions économiques que les gens de Toronto et des quartiers les plus riches de Montréal et de Vancouver.

Nous ne devons pas rester indifférents. Nous devons faire savoir au gouvernement, par une motion comme celle-ci, qu'il devrait augmenter les dépenses consacrées au développement régional, les concentrer là où on en a besoin et les planifier de façon à ce qu'elles soient le plus efficace, le plus rentable et le plus utile possible pour le présent et pour l'avenir.

• (1720)

Ce serait la fin des solutions simplistes et artificielles ne visant qu'à créer des emplois temporaires qui ont caractérisé les initiatives de développement régional mises en place par les libéraux et les conservateurs.

Les régions ont besoin, au contraire, de mesures de développement régional sérieuses et le Canada doit s'engager sérieusement à les développer. J'espère que les députés qui viennent des régions du Canada qui souffrent de cette inégalité et de cette injustice participeront à ce débat afin que la justice devienne le principe qui guide l'avenir de notre pays.

[Français]

M. Guy St-Julien (Abitibi): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de parler à la Chambre de la façon innovatrice dont le gouvernement fédéral aborde le développement régional au Québec.